

**COLLOQUE
DROIT DES MINEURS**

au MUSEE SOCIAL - Paris

**VENDREDI
4 OCTOBRE 2024**

9h - 17h (accueil dès 8h30)

L'ENFANT EST-IL UN CLIENT COMME UN AUTRE ?



SAF

**SYNDICAT DES
AVOCATS DE FRANCE**

Renseignements/Inscription

Syndicat des Avocats de France

01 42 82 01 26

saforg@orange.fr

www.lesaf.org

**PRESENTIEL (pour tous)
& VISIOCONFERENCE
(pour tous sauf Dpt 75, 92, 93, 94)**



Musée Social
5, rue Las Cases
75007 Paris



COLLOQUE

DROIT DES MINEURS

L'enfant est-il un client comme un autre ?

PROGRAMME

8h30 : Café d'accueil

9h00 – 9h20 : Allocutions d'ouverture du colloque

- ◆ Monsieur le Bâtonnier de barreau de Paris, ou son/sa délégué.e
- ◆ Judith KRIVINE, Présidente du Syndicat des Avocats de France

Propos introductif du thème :

- ◆ Elisabeth AUDOUARD, Avocate au barreau de Marseille
- ◆ Carole SULLI, Avocate au barreau de Paris
Co-responsables de la commission mineurs du SAF

9h20 – 10h30 : La place de l'enfant : histoire et société

- ◆ Jean-Jacques YVOREL, Historien, chercheur associé au CESDIP et au CRHXIX
Président de l'AHPJM, co-rédacteur en chef de la Revue d'Histoire de l'enfance « Irrégulière » ;
l'enfant et la justice pénale des mineurs
- ◆ Guillaume TEILLET, Maître de conférences en Sociologie, Université de Poitiers, INSPÉ académie de Poitiers - site de Niort - Laboratoire GRESCO (E.A.3815)

Échanges avec la salle

10h30 – 12h45 : L'enfant est-il un justiciable comme un autre ?

*Enfant objet et/ou sujet de droit ? Donne – t-on à l'enfant suffisamment de /sa place ?
Est-il vraiment sujet de droit dans la réalité ? Ses droits sont-ils toujours appliqués ?
Et l'intérêt supérieur de l'enfant ?*

Modératrice : Charline PASTEUR, Avocate au barreau de NANTES

- ◆ Nawel OUMER, Avocate au barreau de Paris, élue au Conseil National des Barreaux

- ◆ Juliette RENAULT, magistrate, secrétaire permanente au syndicat de la magistrature et coordonnatrice de la revue Délibérée
- ◆ Julie HOUDAN, *psychologue clinicienne, Protection Judiciaire de la Jeunesse, membre du SNPES-PJJ/FSU;*
- ◆ Mamédi DIARRA, Président de Repairs! 94-ADEPAPE 94 - protection de l'enfance et de la jeunesse - Personnalité qualifiée du collectif "Cause Majeur !"

Échanges avec la salle

12h45-12h15 : PAUSE DÉJEUNER

14h15 – 16h30 : L'enfant est-il un client comme un autre ?

*La place de l'avocat d'enfant ?
Les pratiques professionnelles, et notre déontologie
Quels points de vigilance ? comment améliorer nos pratiques ? Quels outils ?*

Modératrice : Juliette BEIGELMAN, Avocate au barreau de Rennes

- ◆ Patricia COHN, Avocate au barreau du Val de Marne, ancien MCO
- ◆ Meriem GHENIM, Avocate au barreau de la Seine-Saint-Denis,
- ◆ Mamédi DIARRA, Président de Repairs! 94 - ADEPAPE 94 - protection de l'enfance et de la jeunesse, Personnalité qualifiée du collectif "Cause Majeur !"
- ◆ Psychologue, Centre Hospitalier Edouard Toulouse, service Puget Bis adolescents (Marseille)

Échanges avec la salle

16h30 – 17h00 : Perspectives et projets



COLLOQUE DROIT DES MINEURS

L'enfant est-il un client comme un autre ?

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Avoir une vision globale des dispositions applicables dans les procédures impliquant des enfants, au pénal comme au civil, et de nos règles déontologiques.

PÉDAGOGIE

Compétences visées :

amélioration des connaissances théoriques et pratiques en droit des enfants.

Public visé et prérequis :

toute personne intéressée par le droit des enfants : magistrat.e.s, avocat.e.s et juristes.
Aucun prérequis.

Moyens pédagogiques techniques et d'encadrement : apports théoriques et pratiques.

Échanges sur les situations et cas pratiques des personnes participant au colloque.

Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation : Questionnaire d'évaluation des acquis.

Modalités d'évaluation et moyens permettant de suivre l'exécution de l'action et d'en apprécier les résultats : Les personnes participantes seront destinataires d'un questionnaire d'évaluation de la qualité de la formation afin de permettre son amélioration.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : nous contacter en cas de besoin d'accessibilité particulier.



COLLOQUE DROIT DES MINEURS

L'enfant est-il un client comme un autre ?

TARIFS

Avocat adhérent SAF : 80€

Avocat non adhérent SAF : 130€

Autre public professionnel : (magistrats, éducateurs, associations, syndicats) : 50€

Élève-avocat, étudiant : Gratuit dans la limite des places disponibles

Les inscriptions seront clôturées le 02 octobre 2024.

FORMATION CONTINUE

Cette session de formation satisfait à l'obligation de formation continue des avocats (Article 85 du décret n° 91-1197 du 27 novembre 1991) et aux critères de la décision du CNB n° 2018-001 du 20 juillet 2018.

SAF Organisme de formation n° 11 75 54132 75 – Durée de la formation : 7 heures

ATTENTION ! Cette formation n'est pas prise en charge à titre individuel par le FIF-PL.

Participation en présence :

Pour valider la formation - Il vous sera **INDISPENSABLE** d'émargier la feuille de présence à chaque session de la journée de formation - le matin et l'après-midi.

Merci de bien vouloir remplir le questionnaire d'évaluation en fin de formation.

Une attestation de présence vous sera remise. Seul l'émargement fait foi pour les heures comptabilisées.

Participation en visio-conférence :

Pour valider la formation - Il sera **INDISPENSABLE** de vous inscrire en ligne, de vous connecter à la session de formation le matin et l'après-midi et de nous retourner par email l'attestation sur l'honneur. Une facture et une attestation de présence vous seront adressées après le colloque.